Image not found or type unknown

Reçu collisimo par erreur ce matinn quel recours pour la poste?

Par **benjamin**, le **21/02/2008** à **16:34**

bonjour à tous,
voilà j'ai reçu ce matin un collisimo qui n'étais ni à mon nom ni à mon adresse indiqué sur le récepicé, pourtant le facteur m'a fait signé le reçu!!

Je voulais savoir quels étaient les éventuels recours de la poste pour me réclamer le colis!?

En tout état de cause de la maladresse du facteur aprés coup et du montant de la livaison (Environ 400€), me font me douter du recours de la Poste!?

Quel est la possibilité du facteur de savoir que le colissimo est bien celui qui m'a été donné?
Le malheureux destinataire a-t-il ne chance de se faire rembourser?
Quel recours à la poste pour me réclamer le colis?

merci par avance pour vos réponses

Par **Jurigaby**, le **21/02/2008** à **16:42**

Bonjour.

La poste peut vous réclamer le colis au titre de la répétition de l'indu me semble t'il.
(j'ai fais un post it la déssus dans la section droit civil et famial.)

Le destinataire pourra demander à l'expéditeur de déclencher une enquête postale afin de retrouver le colis mais cela prend du temps..

Par **benjamin**, le **21/02/2008** à **17:21**

est ce que ton hypothèse s'applique dans le cas où le colis ne m'était pas adressé (pas le bon nom et pas la bonne adresse)?

Après je suis d'accord sur le principe que je vais le rendre si on me le réclame mais comment vont ils me retrouver???

Par **Jurigaby**, le **21/02/2008** à **17:22**

Bonjour.

-oui.

-Alors là, j'en ai fichtre aucune idée ;)

D'autant que La poste n'a pas les mêmes moyens d'enquête que la police ou la gendarmerie...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés